

Baccalauréat Professionnel			
SUJET	SESSION 2025	DURÉE : 2 H	COEFFICIENT : 1
ÉPREUVE : PRÉVENTION – SANTÉ – ENVIRONNEMENT			
ÉPREUVE DU 26 JUIN 2025			

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT

SUJET

SESSION 2025

DURÉE : 2 HEURES

COEFFICIENT : 1

Répondre aux questions sur une copie d'examen, **en exploitant les situations, les documents, et en mobilisant les connaissances.**

Reporter avec précaution le numéro des questions sur la copie.

Toutes les réponses devront être rédigées sous forme de phrases complètes.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2025
Epreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET
25-BCP-PSE-PO1	Durée : 2h00	Coef : 1	Page 1 sur 12

Situation d'actualité

L'infection à virus Monkeypox est connue sous le nom de MPOX ou variole du singe. Cette maladie transmise des animaux aux humains est une zoonose. Le virus, initialement identifié chez des singes de laboratoire en 1958, est principalement porté par des rongeurs sauvages en Afrique centrale et occidentale.

En termes de gravité, la variole du singe est généralement moins sévère que la variole humaine. Alors que la variole humaine avait un taux de mortalité élevé et causait des épidémies dévastatrices avant son éradication en 1980, la variole du singe présente des symptômes similaires mais moins graves, comme des éruptions cutanées, de la fièvre et des douleurs musculaires. Le taux de mortalité de la variole du singe est beaucoup plus faible, restant cependant plus élevé chez les enfants et les personnes immunodéprimées.

Les épidémies récentes ont montré que le virus peut se propager par contact étroit, y compris par rapports sexuels. Les lésions cutanées et les fluides corporels des personnes infectées contiennent le virus, ce qui facilite sa transmission lors de contacts intimes. Cela a conduit les autorités sanitaires à classer la variole du singe parmi les IST* pour mieux cibler les efforts de prévention et de sensibilisation.

* Infection sexuellement transmissible

Source : d'après <https://www.academie-medecine.fr/> consulté le 23/09/2024

À partir de **la situation d'actualité** :

- 1.1 Indiquer** la nature du microorganisme responsable de la variole du singe.
- 1.2 Préciser** en quoi la variole du singe est une zoonose.
- 1.3 Expliquer** en quoi la variole du singe peut être considérée comme une IST.
- 1.4 Identifier** une autre famille de microorganismes qui peut être à l'origine d'une IST.
- 1.5 Citer** une autre IST, autre que la variole du singe.
- 1.6 Proposer** une mesure de prévention individuelle pour prévenir la transmission des IST.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2025
Epreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET
25-BCP-PSE-PO1	Durée : 2h00	Coef : 1	Page 2 sur 12

Document 1 : Mesures de prévention contre la variole du singe

Isolement à domicile

- **Durée** : 3 semaines, réduite à 14 jours après guérison.
- **Conditions** : Limiter les interactions, porter un masque, aérer la pièce, éviter les contacts et le partage d'objets.

Mesures barrières

- **Lésions** : Recouvrir les lésions.
- **Masque** : Porter un masque en présence d'autres personnes.

Sexualité

- **Abstinence** : Pas de rapports sexuels pendant 21 jours, utiliser un préservatif jusqu'à 8 semaines après guérison.

Nettoyage

- **Déchets** : Utiliser des sacs-poubelles dédiés.
- **Entretien** : Nettoyer régulièrement les surfaces et laver le linge à 60°C.

Alerte aux proches

- **Information** : Prévenir les contacts récents.

Traitements et vaccination

- **Traitement** : Soulage les symptômes mais ne guérit pas.
- **Vaccination** : Pour les contacts à risque et certains groupes à risque élevé (immunodéprimés et professionnels de santé).

Source : d'après <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/> consulté le 23/09/2024

À partir du **document 1** :

1.7 Indiquer pourquoi il est important de limiter les interactions pendant l'isolement à domicile.

1.8 Sélectionner la mesure la plus efficace pour protéger les groupes à risque élevé contre la variole du singe et **argumenter** le choix.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2025
Epreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET
25-BCP-PSE-PO1	Durée : 2h00	Coef : 1	Page 3 sur 12

Les changements climatiques, liés aux activités humaines, influencent les risques épidémiques. De plus, la recherche scientifique semble établir une corrélation entre le changement climatique et la recrudescence des zoonoses.

Document 2 : Le changement climatique va conduire à la multiplication des pandémies

Le changement climatique favorise l'augmentation des zoonoses par plusieurs mécanismes parmi lesquels :

- La modification des écosystèmes** : les changements climatiques modifient les habitats naturels, poussant les animaux sauvages à entrer en contact avec les animaux domestiques et les humains, augmentant ainsi les risques de transmission de maladies.
- Le stress physiologique** : les conditions climatiques extrêmes affaiblissent le système immunitaire des animaux, les rendant plus vulnérables aux infections.

The map displays the following regional data:

- Amérique du Nord**
Évolutions climatiques : sécheresse, des événements météorologiques extrêmes.
Maladies émergentes : maladie de Lyme, encéphalite West Nile.
- Europe**
Évolutions climatiques : sécheresse, événements climatiques extrêmes.
Maladies émergentes : fièvre catarrhale ovine, influenza aviaire, fièvre de la vallée du Rift, encéphalite West Nile, peste porcine africaine, peste équine.
- Amérique du Sud**
Évolutions climatiques : sécheresse, événements météorologiques extrêmes.
Transformation des milieux : déforestation
Maladies émergentes : Influenza aviaire, fièvre aphteuse, corona viroses, encéphalite West Nile, peste porcine africaine.
- Afrique**
Évolutions climatiques : sécheresse
Transformation des milieux : déforestation.
Maladies émergentes : fièvre de la vallée du Rift, rage, peste porcine africaine.
- Inde**
Évolutions climatiques : événements météorologiques extrêmes.
Transformation des milieux : déforestation, modification du trait de côte.
Maladies émergentes : influenza aviaire, corona viroses, encéphalite West Nile, rage, peste porcine africaine.
- Chine et Asie du Sud-Est**
Évolutions climatiques : événements météorologiques extrêmes.
Transformation des milieux : déforestation, modification du trait de côte.
Maladies émergentes : influenza aviaire, diverses corona viroses, encéphalite West Nile, peste porcine africaine.

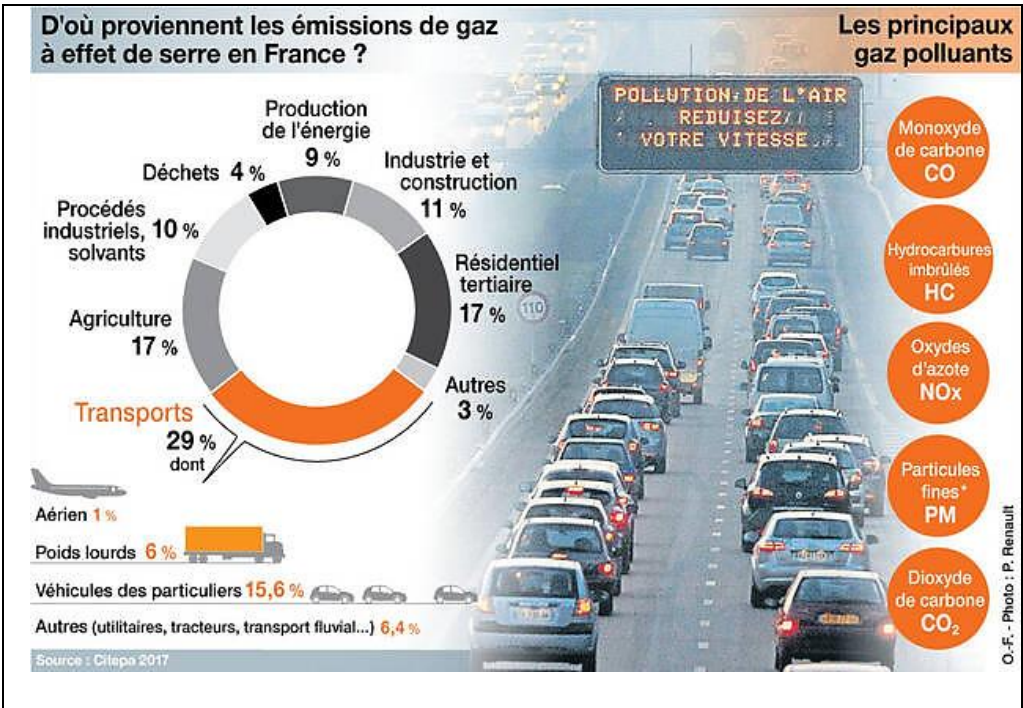
et des Affaires étrangères, direction des Archives (pôle géographique) © Juillet 2019

Source : <https://www.agriculture.gouv.fr/> consulté le 23/09/2024

À partir du **document 2** :

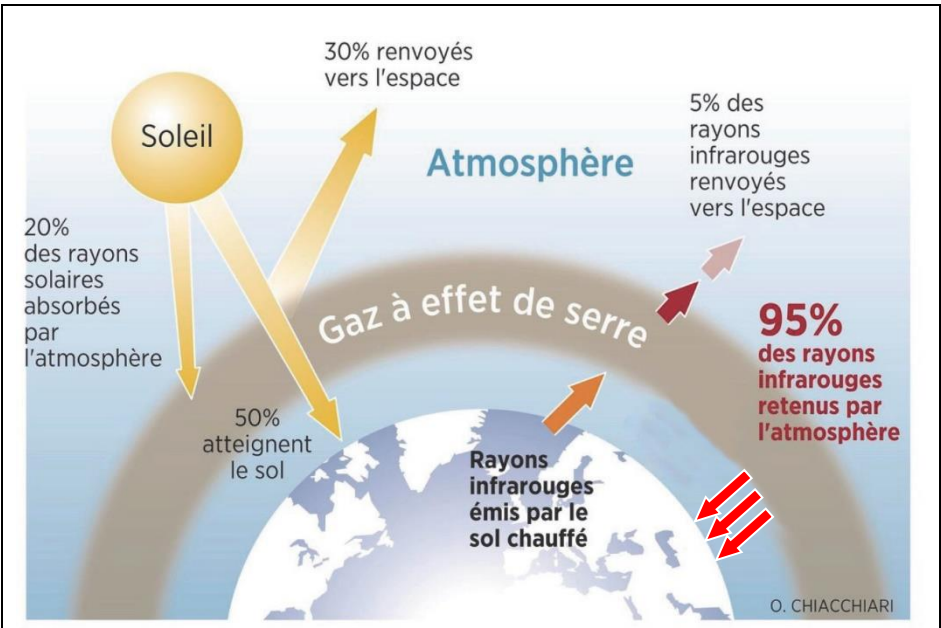
- 1.9 Identifier** les différents changements climatiques qui sont corrélés à l'émergence de zoonoses dans le monde.
- 1.10 Expliquer** en quoi les changements climatiques seraient à l'origine d'une augmentation des zoonoses.

Document 3 : Causes du réchauffement climatique en France



Source : <https://www.ouest-france.fr/> consulté le 23/09/2024

Document 4 : Mécanisme de l'effet de serre



Source : <https://www.24heures.ch/> consulté le 23/09/2024

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2025
Epreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET
25-BCP-PSE-PO1	Durée : 2h00	Coef : 1	Page 5 sur 12

À partir des **documents 3 et 4** :

- 1.11 Identifier** le nom du phénomène naturel responsable du réchauffement climatique.
- 1.12 Expliquer** ce phénomène naturel à l'origine du réchauffement climatique.
- 1.13 Identifier** l'activité humaine qui génère le plus de gaz polluants.
- 1.14 Proposer** deux mesures de prévention individuelle à mettre en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- 1.15 Choisir** parmi les deux mesures proposées celle qui vous semble la plus efficace et **argumenter** le choix.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2025
Epreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET
25-BCP-PSE-PO1	Durée : 2h00	Coef : 1	Page 6 sur 12

Situation professionnelle

En France métropolitaine, le nombre de personnes atteintes par la leptospirose a doublé ces dernières années passant de 300 à plus de 600 cas recensés par an.

Cette maladie couramment appelée la « maladie du rat » est une zoonose bactérienne méconnue transmise à l'homme par certains mammifères. Ses symptômes s'apparentent à ceux d'une grippe. Cependant, en l'absence de traitement, elle peut s'aggraver et entraîner une hospitalisation, notamment dans sa forme la plus grave. Les conséquences potentiellement graves de la leptospirose sur la santé des travailleurs ont conduit l'Organisation Mondiale du Travail à la reconnaître comme maladie professionnelle pour garantir l'indemnisation des victimes. Cette reconnaissance est également applicable par les droits européen et français.

Le risque de leptospirose concerne les professionnels qui travaillent au contact d'animaux susceptibles d'être porteurs de germes ou qui effectuent des travaux au contact d'eau ou dans des lieux humides, susceptibles d'être souillés par les déjections de ces animaux : égouts, travaux publics, travaux d'assainissement, entretien des cours d'eau, pisciculture et pêche, plongeurs professionnels...

Comme pour tout risque professionnel, l'employeur a l'obligation de mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées afin de protéger la santé et la sécurité des salariés.

Source : <https://www.preventica.com/> consulté le 23/09/2024

À partir de **la situation** et des **documents A et B** du dossier ressources :

2.1 Identifier la nature du risque évoqué dans la situation professionnelle.

2.2 Préciser les conditions pour que la leptospirose soit reconnue comme maladie professionnelle.

Pour des travailleurs particulièrement exposés, la vaccination contre la leptospirose peut être recommandée sur avis du médecin du travail mais n'est pas obligatoire. Elle est associée aux autres moyens de protection.

À partir de **la situation** et du **document C** du dossier ressources :

2.3 Citer le rôle du médecin du travail.

2.4 Expliquer le principe de la vaccination.

2.5 Argumenter le choix pour un travailleur exposé au risque de la leptospirose de se faire vacciner contre cette maladie. *Deux arguments attendus.*

L'approche par le travail (méthode ergonomique) est une méthodologie qui permet d'analyser le travail réel et ses effets afin d'en déduire des mesures de prévention efficaces.

À partir des **documents D et E** du dossier ressources :

2.6 Formuler une hypothèse ergonomique qui explique le risque de leptospirose pour un égoutier lorsqu'il inspecte les égouts.

2.7 Sélectionner la méthode la plus pertinente pour valider l'hypothèse et **argumenter** le choix.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2025
Epreuve : Prévention – Santé – Environnement			SUJET
25-BCP-PSE-PO1	Durée : 2h00	Coef : 1	Page 7 sur 12

2.8 Proposer une mesure de prévention pour protéger les égoutiers de la leptospirose en agissant spécifiquement sur l'animal responsable de cette zoonose.

À partir du **document F** du dossier ressources :

2.9 Sélectionner l'équipement de protection individuelle le plus adapté pour prévenir la leptospirose chez l'égoutier et **argumenter** le choix.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2025
Epreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET
25-BCP-PSE-PO1	Durée : 2h00	Coef : 1	Page 8 sur 12

Document A : Les familles de risques professionnels

	➤ 1. Risques de chute de plain-pied		➤ 11. Risques et nuisances liés au bruit
	➤ 2. Risques de chute de hauteur		➤ 12. Risques liés aux ambiances thermiques
	➤ 3. Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins		➤ 13. Risques d'incendie et d'explosion
	➤ 4. Risques routiers en mission		➤ 14. Risques liés à l'électricité
	➤ 5. Risques liés à la charge physique de travail		➤ 15. Risques liés aux ambiances lumineuses
	➤ 6. Risques liés à la manutention mécanique		➤ 16. Risques liés aux rayonnements
	➤ 7. Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets		➤ 17. Risques psychosociaux
	➤ 8. Risques liés aux agents biologiques		➤ 18. Risques liés aux vibrations
	➤ 9. Risques liés aux équipements de travail		➤ 19. Risques de heurt, de cognement
	➤ 10. Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets		➤ 20. Risques liés aux pratiques addictives

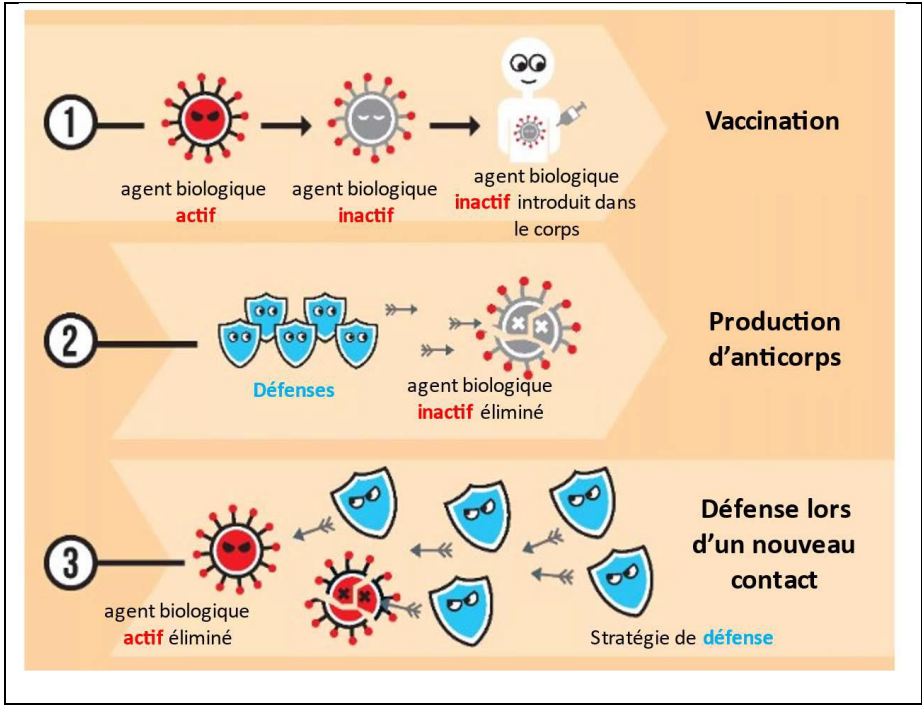
Source : <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20840> consulté le 23/09/2024**Document B : Tableau N°19 des maladies professionnelles prises en charge par la Sécurité Sociale.**

Spirochétoses (à l'exception des tréponématoses)		
Date de création : Décret du 12 juillet 1936 Dernière mise à jour : Décret du 7 octobre 2009		
DÉSIGNATION DES MALADIES	DÉLAI DE PRISE EN CHARGE	LISTE LIMITATIVE DES PRINCIPAUX TRAVAUX SUSCEPTIBLES DE PROVOQUER CES MALADIES
- A -		- A -
Toute manifestation clinique de leptospirose provoquée par <i>Leptospira interrogans</i>. La maladie doit être confirmée par identification du germe ou à l'aide d'un sérodiagnostic d'agglutination, à un taux considéré comme significatif.	21 jours	Travaux suivants exposant à des animaux susceptibles d'être porteurs de germe et effectués notamment au contact d'eau ou dans des lieux humides, susceptibles d'être souillés par les déjections de ces animaux : a) Travaux effectués dans les mines, carrières (travaux au fond), les tranchées, les tunnels, les galeries, les souterrains ; travaux du génie ; b) Travaux effectués dans les égouts, les caves, les chais ; c) Travaux d'entretien des cours d'eau, canaux, marais, étangs et lacs, bassins de réserve et de lagunage ; d) Travaux d'entretien et de surveillance des parcs aquatiques et stations d'épuration ; e) Travaux de drainage, de curage des fossés, de pose de canalisation d'eau ou d'égout, d'entretien et vidange des fosses et citernes de récupération de déchets organiques ; f) Travaux effectués dans les laiteries, les fromageries, les poissonneries, les cuisines, les fabriques de conserves alimentaires, les brasseries, les fabriques d'aliments du bétail ; g) Travaux effectués dans les abattoirs, les chantiers d'équarrissage, travaux de récupération et exploitation du cinquième quartier des animaux de boucherie ; h) Travaux exécutés sur les bateaux, les péniches, les installations portuaires ;

Source : www.inrs.fr, consulté le 23/09/2024

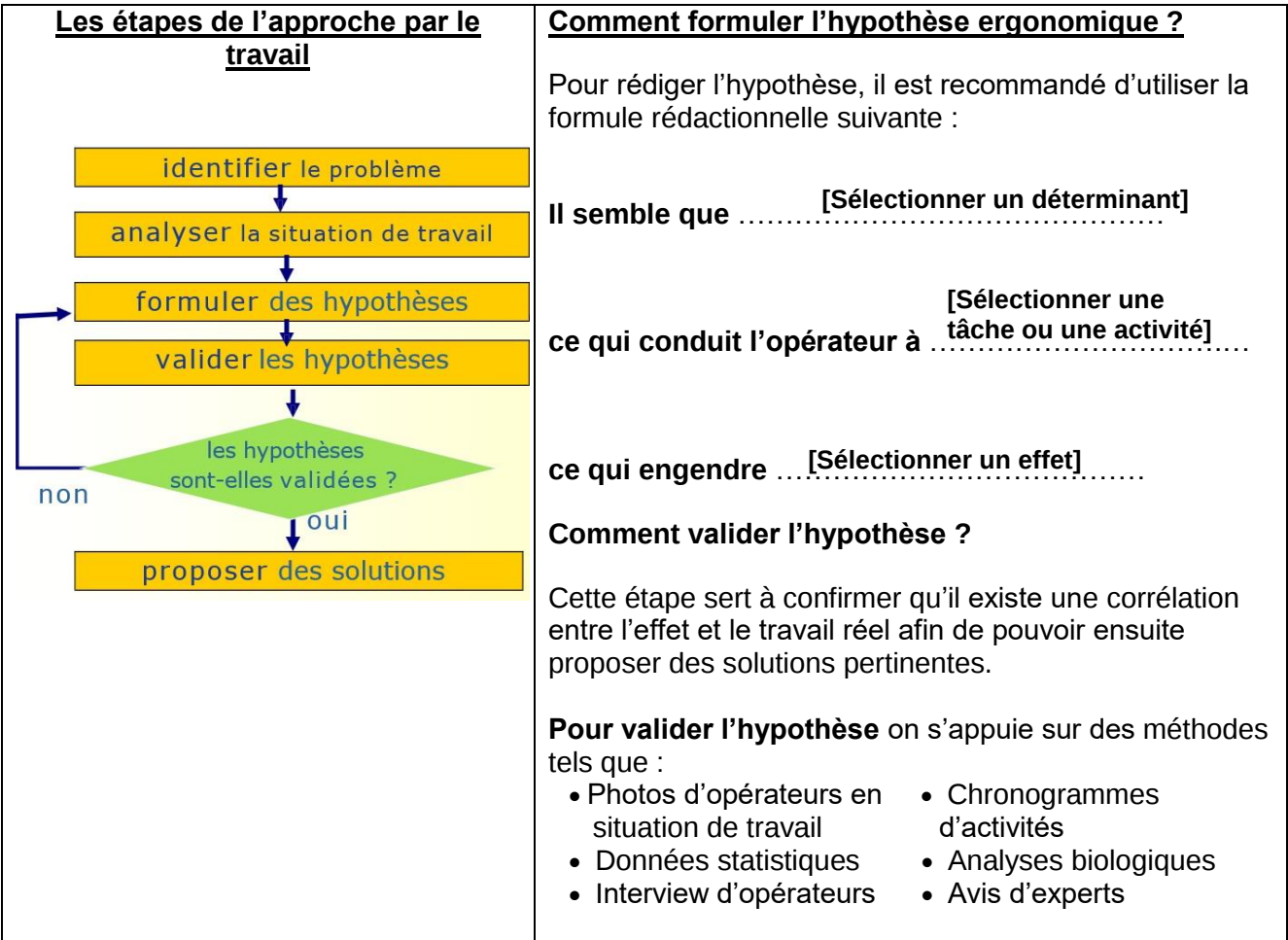
Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2025	
Epreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET	
25-BCP-PSE-PO1	Durée : 2h00	Coef : 1	Page 9 sur 12	

Document C : Le principe de la vaccination



Source : www.ars/guadeloupe.fr, consulté le 23/09/2024

Document D : Le principe de l'approche par le travail (démarche ergonomique).



Source : d'après <http://cnrsm.fr/> consulté le 23/09/2024

Document E : Schéma de compréhension de la situation de travail d'un égoutier chargé d'inspecter les égouts

DÉTERMINANTS OPERATEUR

- **Âge** : 35 ans.
- **Profession** : Égoutier
- **Expérience** : L'égoutier travaille dans ce domaine depuis 10 ans.
- **Compétences** : L'égoutier a suivi une formation spécialisée en sécurité des espaces confinés et en manipulation des équipements de nettoyage des égouts.

DÉTERMINANTS ENTREPRISE

- **Sécurité** : Utilisation obligatoire de détecteurs de gaz pour éviter les intoxications.
- **Équipements** : EPI (combinaison étanche, masque respiratoire, gants en caoutchouc et bottes de sécurité), radio.
- **Outils** : Clé à molette, scies, équipements de soudure...
- **Organisation du travail** : L'égoutier travaille en équipe de deux pour des raisons de sécurité, avec des rotations toutes les 4 heures pour éviter la fatigue excessive.
- **Environnement** : Environnement professionnel sale, au contact d'eaux usées (égouts), présence de rats.

TRAVAIL PRESCRIT

Inspection des égouts

TRAVAIL REEL

Tâches

- **Inspection**
- **Nettoyage**
- **Réparation**
- **Rapports**

Activités

- **Manipulation manuelle d'outils**
- **Déplacement** : L'égoutier doit souvent ramper dans des espaces étroits et humides
- **Communication orale** : L'égoutier utilise une radio pour rester en contact avec son coéquipier et le superviseur en surface.
- **Adaptation** : L'égoutier doit parfois improviser des solutions temporaires en cas de découverte de problèmes imprévus, comme une fuite d'eau non signalée.

EFFETS SUR L'OPERATEUR

- Fatigue physique
- Coupures
- Intoxication par des substances chimiques
- Risque de leptospirose

EFFETS SUR L'ENTREPRISE

- Baisse de la productivité
- Coûts liés aux réparations d'urgence.
- Arrêts de travail
- Absentéisme
- Augmentation du taux de cotisation

Source : document réalisé par les auteurs

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2025
Epreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET
25-BCP-PSE-PO1	Durée : 2h00	Coef : 1	Page 11 sur 12

Document F : 3 types de gants de protection à disposition de l'égoutier

A : Gants de protection multi-risques en polychloroprène 	• Excellente protection contre la coupure avec son excellent niveau de résistance aux coupures (TDM niveau E). • Gantage et retrait facile du gant. • Protection contre les éclaboussures avec la longueur du gant. • Grande résistance chimique avec l'enduction de néoprène. • Préhension améliorée avec la finition gaufrée. • Étanchéité du gant avec l'enduction complète. • Protection contre les risques chimiques et microbiologiques.
B : Gants de manutention 	Pour une manipulation de précision en milieu abrasif. • Enduction en mousse nitrile très résistante à l'abrasion et aussi très respirante pour laisser les mains au frais et au sec. • Épousent les contours de la main, ce qui donne un effet de seconde peau et offre un maximum de dextérité et de confort. • Manipulation de précision et prise en main sécurisée grâce à l'enduction. • Protection contre les risques thermiques et mécaniques.
C : Gant néoprène. Support en bouclette acrylique. 	• La qualité et la garantie d'une usine certifiée ISO 9001. • Grande exigence dans le choix et la qualité des matières premières. • Forme anatomique. • Paume et doigts gaufrés pour une meilleure préhension. • Le support additionnel original vous offre un grand confort et permet une absorption de la transpiration tout en apportant des protections complémentaires. • Gants étanches. • Protection contre les risques chimiques et microbiologiques.

Source : document réalisé par les auteurs